

CR du CTSD du 29/06/12

Déclaration liminaire pour le Se-Unsa et le Snuipp.

Approbation des PV des précédentes CTSD :

24/01/2012

14/02/2012

15/03/2012

23/03/2012

3 postes supplémentaires :

Le DA propose d'affecter les 3 postes supplémentaires sur le département en respectant les directives nationales :

- « Equité des territoire » : 1 poste pour l'école primaire du Brusquet, école rurale ayant subi une forte augmentation d'effectif.
- « Handicap » : création d'une Clis sur le carrefour Bléone-Durance à Malijai pour 8 à 9 élèves afin de soulager les secteurs de Digne, des Mées mais également le secteur Sisteronais.
- « Difficultés sociales et scolaires » : 1 poste (classe ou surnombre) pour l'école élémentaire Elise et Célestin Freinet à Château-Arnoux.

Pour le Se-Unsa, l'affectation proposée par le Directeur Académique de ses trois postes « tombés du ciel » est pertinente. Nous sommes les seuls à avoir approuvé le projet en séance. Malgré tous nous serons vigilants à la rentrée de nombreuses situations restent préoccupantes (Oraison ; Gréoux maternelle ; Barcelonnette élémentaire ; Aubignosc ; Aiglun ; Champtercier...). Espérons que le Directeur Académique fera bon usage des moyens qui lui restent. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos effectifs...

Le Directeur Académique mettra en place dès la rentrée un rééquilibrage du nombre de dossiers à traiter par référents pour les enfants en situation de handicap.

Vote : 6 abstentions (FSU et Sud) et 2 pour (UNSA Education).

Calendrier scolaire :

Prérentrée : 4 sept 2012

Rentrée des élèves : 5 sept 2012

Journée de solidarité : 6 sept 2012

Rattrapage des 2 jours supplémentaires des vacances d'automne :

- Le 5/07/2013
- Le 03/04/2013 ou 22/05/2013 en fonction de la décision du Recteur. Les syndicats se positionnent pour le 3 avril.

Les syndicats proposent de travailler aussi le 22 mai pour pouvoir faire le pont le vendredi 24 mai.

Questions diverses :

Suite aux incidents survenus à **I'EREA**, un avocat a été mis à disposition par le rectorat de notre collègue agressé. Des travaux de vidéo surveillance vont être mis en œuvre. La question de la pérennité de la direction est prise en compte.

Secrétariat de l'IEN de Sisteron-Sud : il n'y aura qu'un seul secrétaire pour les 2 circonscriptions de Sisteron et Sisteron-Sud.

Question des remplacements : le DA constate effectivement que nous sommes en situation de tension. Cette situation est due à l'impossibilité de recruter des listes complémentaires comme il y a quelques années. Les remplaçants sont alors mobilisés sur des congés maternités d'où la baisse du taux de remplacement au cours de l'année. L'ensemble des organisations syndicales dénoncent cette situation.

Renouvellement AVS et EVS : les AVS auprès des personnes handicapées si elles remplissent leurs conditions voient leurs contrats prolongés.

Pour les contrats d'aide à la direction, suite à l'audience de mercredi au Préfet et l'information du ministère sur le volume d'emploi pour l'année prochaine, les personnes éligibles vont voir leur contrat renouvelé au 1^{er} juillet. Les délais sont extrêmement courts, toute la mise en place doit être faite avant le 13 juillet, les services se mobilisent au maximum.